



Note aux Internes en Equivalence Dépôt des carnets de stage

Les internes en équivalence ayant terminés leurs stages en **Officine** et en **Pharmacie Clinique et Hospitalière + biologie** et leurs stages de rattrapage avant le 30 Novembre 2020, doivent impérativement déposer leurs carnets de stage en 4 exemplaires ainsi que la fiche d'évaluation sous plis confidentiel à la Direction des Stages de la Faculté de Pharmacie entre **9 Heures et 13 Heures** et ce comme suit :

- **Officine : le Mardi 15 Décembre 2020.**
- **Pharmacie Clinique & Hospitalière + Biologie : le Mercredi 16 Décembre 2020.**

Remarque :

- ☞ **Le Dépôt peut être réalisé par une tierce personne.**
- ☞ **Tout stagiaire qui n'aura pas déposé son carnet de stage dans les délais ne sera pas autorisé à passer l'examen oral de stage.**
- ☞ **la liste des internes en équivalence selon les sites d'examen (Centre de stage ou Faculté de Pharmacie de Monastir) sera diffusée ultérieurement sur le site.**



La Directrice des stages
Pr. Amel El Fray Rhim